

Calendrier prévisionnel Période totale de la formation <b>TMA17 MONTPELLIER - Candidats en Financement Région</b> : du 24/03/2025 au 18/03/2026										
Dont 12 semaines de formation du 24/03/2025 au 18/03/2026					Dont 31 semaines de stage (28 semaines stage long + 3 semaines stage court) du 31/03/2025 au 05/03/2026					
THEORIE (Regroupement IRTS)					PRATIQUE (Stage ou terrain employeur)					VACANCES
N° semaine	Dates des regroupements		Nbre d'heures		N° semaine	Dates périodes de stage		Nbre d'heures	Dates périodes de vacances	
5	<b>Mardi 28 JANVIER 2025 (Positionnement)</b>				14 et 15	du 31 MARS au 11 AVRIL 2025		70		
De la semaine N°3 à la semaine N°10 les vendredis sont en distanciel (soit 56h en distanciel)					Pour les salariés en ESAT ou EA (en situation d'encadrement au moins à 0,80 ETP) Période Employeur : <b>du 31/03/2025 au 18/03/2026</b>  dont 3 semaines de stage court Hors Employeur : <b>Dates à définir !</b>  Total stage pratique : 1085 heures - 31 semaines					
13	Semaine 1 du 24 au 28 MARS 2025		35		17 à 20	du 22 avril au 16 mai 2025		119		
16	Semaine 2 du 14 au 18 AVRIL 2025		35		22 à 25	du 26 mai au 20 juin 2025		119		
21	Semaine 3 du 19 au 23 MAI 2025		35		27 à 31	du 30 juin au 31 juillet 2025		161		
26	Semaine 4 du 23 au 27 JUIN 2025		35		31 à 33	Vacances du 1er au 15 aout 2025			Été : du 1er au 15 aout 2025	
37	Semaine 5 du 8 au 12 SEPTEMBRE 2025		35		34 à 36	du 18 aout au 5 septembre 2025		105		
41	Semaine 6 du 6 au 10 OCTOBRE 2025		35		38 à 40	du 15 septembre au 3 octobre 2025		105		
44	Compétences transverses du 27 au 30/10 : Eco-citoyenneté, Usage du numérique et Destination Emploi (FAD) et Autoformation le 31/10		35		42 et 43	du 13 au 24 octobre 2025		70		
45	Semaine 7 du 3 au 7 NOVEMBRE 2025		35		Pour les salariés hors secteur ESAT ou EA, et, les demandeurs d'emploi ou les personnes en reconversion professionnelle : 28 semaines de stage long du <b>31/03/2025 au 05/03/2026</b> + 3 semaines de stage court (période au choix parmi ces 3 dates proposées) : <b>Dates à définir !</b>  Total stage pratique : 1085 heures - 31 semaines					
47	Semaine 8 du 17 au 21 NOVEMBRE 2025		35		46	du 10 au 14 novembre 2025		28		
51	Semaine 9 du 15 au 19 DECEMBRE 2025		35		48 à 50	du 24 novembre au 12 décembre 2025		105		
3	Semaine 10 du 12 au 16 JANVIER 2026		35		IMPORTANT : les demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle désirant intégrer la formation doivent se rapprocher de leur conseiller Pôle Emploi. Leur admission est soumise à la réussite des tests de vérification des pré-requis comprenant un entretien de motivation et l'avis d'un établissement (ESAT ou EA) ayant accueilli le candidat dans le cadre d'une période de mise en situation professionnelle de 15 jours ; l'ensemble de ces éléments étant support à l'entrée en formation.					
6	Semaine 11 du 2 au 6 FEVRIER 2026		35		Vacances du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026				Noël : du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026	
7	Date dépôt écrit support <b>13/02/26</b>		7		2	du 5 au 9 janvier 2026		35		
9	Semaine 12 du 23 au 27 FEVRIER 2026 (prépa soutenance)		35		4 et 5	du 19 au 30 janvier 2026		70		
10 & 11	temps de révision en FAD les 9 et 11 mars 2026		14		7 et 8	du 9 au 20 février 2026 dépôt écrit support <b>13/02/26</b>		63		
11	pré soutenance le 10/03 **		7		10	du 2 au 6 mars 2026		35		
12	Soutenance le mercredi 18 MARS 2026***		7		<b>POSITIONNEMENT POUR LES CANDIDATS RETENUS : 28 janvier 2025</b>					
FORMATION THEORIQUE : 441h de formation à l'IRTS et 49h de temps de compétences transverses et de révisions avec l'AFPA dans le cadre du financement région (FAD)			490	H	FORMATION PRATIQUE :			1085	H	

**	Pré-soutenance
***	Certification
322h + 35h	Année 2025
119h + 14h	Année 2026

En ce qui concerne les salariés : en dehors des heures de formation théorique et pratique, les personnes en situation d'emploi sont sous la responsabilité de l'employeur durant les périodes de vacances, ainsi quedurant la période de temps de travail personnel

MONITEUR D'ATELIER (TMA17) RENTRÉE 2025 MONTPELLIER - COURS D'EMPLOI